

STATUTS DU DISTRICT COTE D'OPALE DE FOOTBALL

TITRE I

FORME - ORIGINE – DURÉE - SIÈGE SOCIAL – TERRITOIRE – EXERCICE SOCIAL

Article 1 Radiation

La qualité de membre du District se perd :

10.1 pour tout Club :

- par son retrait décidé conformément à ses statuts, ou à défaut de dispositions spéciales prévues à cet effet, par l'Assemblée Générale du Club ;
- par la radiation prononcée par le CD du District pour non-paiement des sommes dues au District (en particulier la cotisation annuelle) dans les délais impartis au 30/09, 31/12, 28/02, 15/04, 31/05, 30/06.
Ce délai est fixé à 15 jours.

REGLEMENT INTERIEUR DISTRICT COTE D'OPALE DE FOOTBALL REGLEMENT INTERIEUR DISTRICT COTE D'OPALE DE FOOTBALL

CHAPITRE 4 – LES COMMISSIONS DE DISTRICT

2 - ACTIVITES SPECIFIQUES

2-2 COMMISSION FOOT DIVERIFIE

Son rôle consiste à promouvoir le Futsal, le Foot Entreprise, le Foot Loisir, le beach soccer, le foot dans les quartiers difficiles, en milieu rural, en milieu carcéral, l'animation des plages, l'handisport et toutes autres formes de pratiques émergentes et gérer les compétitions s'y rapportant. Son rôle consiste également à adapter des pratiques aux hors compétitions.

2-3 COMMISSION DE L'ARBITRAGE (CACO CDA)

2-4 AUTRES COMMISSIONS

E) Commission Informatique

Son rôle consiste à améliorer et développer la gestion administrative et la communication par la télématique, la formation et le suivi dans les clubs.

E) Commission de Formation

Son rôle consiste à proposer des formations d'accompagnement de clubs, d'accompagnement de dirigeants et d'être à la disposition des clubs pour des formations internes. Elle est chargée notamment de la formation des dirigeants des clubs à partir du plan de formation fédéral.

H) Commission Gestion des Compétitions

Son rôle consiste à élaborer et gérer les calendriers le calendrier général ainsi que les compétitions championnats seniors.

O) Commission Information et Formation Promotion

Son rôle consiste à promouvoir le football par tout moyen à sa disposition. A former les administratifs des clubs par des stages. Créer un lien entre le District, les clubs et les dirigeants.

Q) Commission de labellisation

Son rôle consiste à suivre l'évolution des clubs pour l'attribution des différents labels fédéraux (jeunes, féminines, licence club...).

Q R) La Commission Consultative